



**PROCES-VERBAL DU 31 MAI 2018 A 19H30
A LA SALLE DU CONSEIL DE LA COMMUNE DE BEGNINS**

Présents : Audrain Sarah, Danz Maria da Conceição, Dessiex Tatiana, Falleti Loris, Fossati Nicolas, Gobet-Mahler Corinne, Jaccard Monya, Klay Marianne, Müller Sylvie, Stiefel Anne.

Excusés : Bardet Catherine, Clerc Maryline, Linder Evelyne, Trinkler Patrick, Zeller Laura.

Absents : Mandelert Laure-Avrilia.

Présidence : Madame Anne Stiefel

La Présidente ouvre la séance à 19h37 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Elle souhaite un bon rétablissement à Mme Linder qui est excusée ce soir.

L'enregistrement de cette séance est accepté à l'unanimité.

L'ordre du jour suivant est accepté à l'unanimité.

Ordre du jour :

1. Appel.
2. Acceptation de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal du 8 mars 2018.
4. Lecture de la correspondance reçue
 - a) Courrier de Cesla Amarelle du 21.03.2018.
5. Retour sur la table ronde cannabis.
6. Retour sur la séance avec les Conseils d'Etablissements voisins le 29 mars 2018.
7. Point de situation de la part de la Direction.
8. Point de situation de la part de l'AISE.
9. Divers et propositions individuelles.
10. Fixer notre agenda futur.

1. Appel :

La secrétaire procède à l'appel qui fait constater la présence de 10 membres, 5 membres sont excusés et 1 membre est absent. Le quorum étant atteint, la séance peut avoir lieu.



2. Acceptation de l'ordre du jour :

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité tel que présenté.

3. Approbation du procès-verbal du 8 mars 2018

Le procès-verbal du 8 mars 2018 est accepté à l'unanimité tel que présenté. La Présidente remercie la secrétaire pour son travail.

4. Lecture de la correspondance reçue

a) Courrier de Cesla Amarelle du 21.03.2018 dont la Présidente donne lecture

Mme Gobet-Mahler présente le fonctionnement du Conseil des délégués qui commence, à l'Esplanade, dès la 7P et jusqu'à la 11S (excepté Bassins qui commence plus tôt). Dans chaque classe sont élus un représentant et un suppléant qui se réunissent deux fois par an lors d'une séance présidée par un Président et son bureau et tout cela sous l'égide d'un enseignant. A la fin de chaque séance un procès-verbal est rédigé et des commissions peuvent même être créées.

Mme Klay donne des exemples de ce qui a pu être mis en place à l'école de Bassins (coin calme, football, « banc de la solitude », jeux etc...).

La Présidente a été contactée par le conseil des délégués l'an dernier pour organiser tous ensemble le bal de fin d'année et ce fut une expérience agréable et enrichissante même si celui-ci a rencontré peu de succès.

Mme Gobet-Mahler pense que des adultes doivent impérativement suivre les projets et encadrer les élèves, entre autre, pour respecter les délais. Ce sont aussi ces adultes qui peuvent les aider à se diriger vers les bonnes personnes en cas de projet concret.

La Présidente explique que le Conseil d'Etablissement est ouvert à la discussion avec les élèves et suggère de faire une présentation du Conseil durant une séance de délégués.

Mme Gobet-Mahler propose de préparer un courrier pour le Conseil des délégués. Ce courrier serait lu par l'enseignant en charge du conseil des délégués.

La proposition d'un courrier est acceptée par tous les membres.



5. Retour sur la table ronde cannabis.

La Présidente informe que malgré une très faible participation des parents ; ce fût une soirée très intéressante. Il se pourrait que le message d'information aux parents ait mal été transmis. Des flyers n'auraient pas été distribués ou jetés par les élèves. Certains parents ont trouvé que le flyer n'était pas clair.

Mme Dessieux et Mme Müller proposent de faire une conférence sur le harcèlement et cyber harcèlement.

Monsieur Fossati souhaiterait que l'on propose une conférence pour aider les enfants à réussir leur scolarité et encourager leur optimisme. Une conférence sur l'aide aux devoirs à domicile pourrait aussi être intéressante pour les parents.

Monsieur Falletti propose de présenter les réseaux sociaux aux parents en leur expliquant qu'au-delà du harcèlement ils peuvent être utilisés à bon escient.

Les membres du Conseil d'Etablissement acceptent le thème suivant : Internet et les réseaux sociaux.

6. Retour sur la séance avec les Conseils d'Etablissements voisins le 29 mars 2018.

La Présidente explique que cette séance était très intéressante. Chaque Conseil a un nombre de personnes qui le compose qui varie de 16 à 40 personnes. Les grands Conseils d'établissements doivent parfois refuser des membres. Le constat est que les tâches et dynamiques des différents conseils s'organisent différemment selon les localités. Il pourrait être envisageable d'avoir un jour un projet commun. Une prochaine séance est agendée en novembre 2018.

7. Point de situation de la part de la Direction :

Mme Gobet-Mahler n'a pas de communication.

8. Point de situation de la part de l'AISE :

La Présidente annonce qu'une salle de classe en éléments modulaires devrait être installée à Vich à la rentrée scolaire 2018-2019.



Les réaménagements de la place des bus à Begnins commenceront la semaine prochaine afin d'être terminés à la rentrée scolaire 2018-2019.

9. Divers et propositions individuelles :

La Présidente annonce que le mandat de Mme Avriila Mandelert-Vouros, représentant la société civile, arrive à échéance le 3 septembre 2018 et un membre devra donc être élu.

13. Fixer notre agenda futur :

Les prochaines séances du Conseil d'Etablissement auront lieu les :

- **22 novembre 2018 à 19h30 à la salle du Conseil communal de Begnins.**
- **14 mars 2019 à 19h30 à la salle du Conseil communal de Begnins.**

La Présidente remercie toutes les personnes présentes ce soir et la séance est levée à 21h20.

Pour le Conseil d'Etablissement de L'AISE

Anne Stiefel

Vanessa Wicht